

Actualité de la CAVEC

24 août 2015 – Séminaire ECF

Michel Giordano



CAVEC, 1 mission : Assurer votre avenir et celui de vos proches

- La CAVEC est la caisse de retraite et de prévoyance obligatoire des experts-comptables et des commissaires aux comptes
 - Sa mission est de garantir le financement des retraites, de défendre la solidarité intergénérationnelle et d'offrir un service de qualité à ses 30.000 assurés.
- En 2015, la Cavec c'est :
 - 19 500 cotisants
 - 9972 prestataires
- Un conseil d'administration issu de la profession, avec une alternance syndicale tous les 6 ans au niveau de la Présidence
 - Président : Pol LAVEFVE
 - Vice-Présidents : Michel GIORDANO et Jean-Claude SPITZ



CAVEC, 2 activités

- **Retraite**

- Gérer le régime de retraite de base, commun à toutes les professions libérales, pour le compte de l'Etat
- Piloter, gérer le régime professionnel de retraite complémentaire

- **Prévoyance**

- Piloter et gérer le régime invalidité-décès
- Piloter et gérer les prestations d'indemnités journalières (86€/jour au-delà de 90 jours d'arrêt)



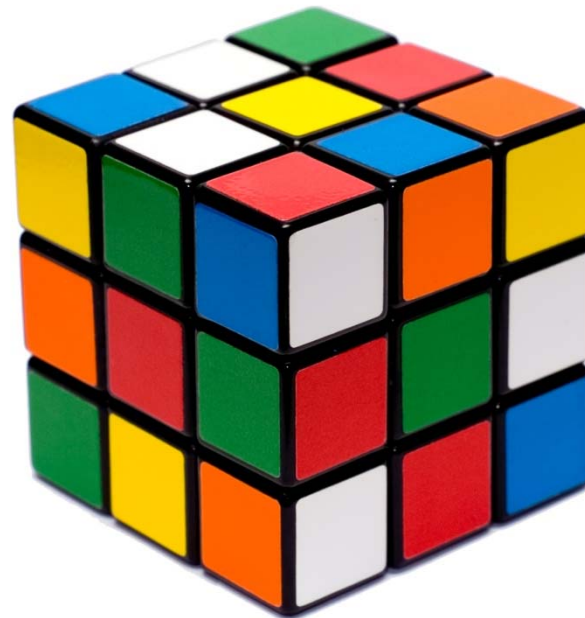
CAVEC, nos valeurs

Confiance

Proximité

Solidarité

Engagement



Services



Qualité

Responsabilité

La CAVEC, c'est :

- 6,31 M€
COTISATIONS
PREVOYANCE
- 144 M€
COTISATIONS
DE RETRAITE
COMPLEMENTAIRE

- 4,86 M€
PRESTATIONS
PREVOYANCE
- 124 M€
PRESTATIONS
DE RETRAITE
COMPLEMENTAIRE



CAVEC



Montant Total des Réserves : 1,6 Mds €

Si la CAVEC était un village de 100 habitants

- 66 experts-comptables et commissaires aux comptes dont :
 - 17 experts-comptables salariés
 - Et 16 femmes
- 34 bénéficiaires d'une pension de retraite ou de réversion dont :
 - 25 retraités
 - 9 bénéficiaires d'une pension de réversion



Evolution de la CAVEC

- Depuis sa création en 1949, la CAVEC mettait en commun ses moyens de gestion avec d'autres caisses de professions libérales, dont notamment la CIPAV, formant ainsi l'association Groupe Berri.
- Depuis plus de 10 ans, la CAVEC constate que les dysfonctionnements structurels de cet ensemble et la très forte croissance des effectifs de la CIPAV génèrent des frais, des surcoûts, et une baisse de la qualité de service pour ses assurés.
- Dès 2009, le CA de la CAVEC émet des doutes sur le modèle « Groupe Berri » et pense que cette mutualisation ne permet plus de porter les ambitions de la caisse.



Evolution de la CAVEC - 2013

- En 2013, la Cour des comptes et l'Igas rendent 2 rapports sur la CAVEC et 2 rapports sur la CIPAV.
- La CIPAV est pointée du doigt dans un rapport de la CDC.
- Le constat de la CDC : « *l'ensemble des dysfonctionnements constatés n'est pas un problème conjoncturel mais malheureusement une défaillance structurelle du Groupe Berri* ».
- La CDC demande la nomination d'un administrateur provisoire et la fusion des caisses, c'est-à-dire la disparition de la CAVEC.
- Michel Giordano, alors Président de la CAVEC, met tout en œuvre afin d'éviter l'administration provisoire de la caisse, en répondant à la Cour des Comptes et à l'IGAS et en valorisant le modèle économique de la CAVEC et la gestion rigoureuse de ses régimes.

Evolution de la CAVEC - 2013

– La convergence des synthèses, des constats et des conclusions des différents rapports, sur une période importante (2009 à 2014), est révélateur d'une réalité indéniable :

- L'ensemble des dysfonctionnements constatés, les problématiques liées à la qualité de services aux assurés, les carences du système d'information ne sont absolument pas des phénomènes conjoncturels mais, malheureusement, il s'agit d'une défaillance structurelle du « groupe BERRI ».
- Le modèle fonctionnel, opérationnel et technique du « groupe BERRI » crée il y a plus de 50 ans ne répond plus aux besoins de ses composantes actuelles. Les conséquences des évolutions réglementaires souhaitées ou environnementales sont un facteur majeur de l'inadaptabilité de cette structure avec les enjeux, les objectifs et les besoins de chacune des quatre caisses.



Evolution de la CAVEC - 2013

- Pour les élections organisées fin 2013, le programme électoral de la liste intersyndicale commune définit 3 objectifs pour la mandature à venir :
 - Eviter la fusion et la nomination d'un administrateur provisoire
 - Obtenir l'autorisation de sortie du Groupe
 - Construire une caisse de service et d'excellence
- La liste commune est élue. Le nouveau conseil d'administration peut continuer l'action entamée



Evolution de la CAVEC - 2014

- **Début 2014, les élus entrent dans le vif du sujet. Le Président, Pol LAVEFVE et les Vice-Présidents, Michel GIORDANO et Jean-Claude SPITZ, mettent en œuvre ensemble cette démarche d'autonomisation de la CAVEC et définissent les conditions nécessaires à la réalisation d'un projet ambitieux et inédit.**
- En 2014, des centaines de jours d'études, d'analyses, de réunions et d'échanges afin de :
 - Définir une stratégie claire et précise (Le C.A)
 - Faire converger les visions (La tutelle & le C.A)
 - Prendre les décisions nécessaires pour chaque réalisation (Le CA)
 - Faire valider les décisions par la MNC (La tutelle)
- **Le projet d'autonomie est en marche. Il comprend plusieurs étapes afin d'assurer la continuité de l'activité, maîtriser les risques, respecter la situation des salariés...**



Evolution de la CAVEC - 2014

- Les objectifs de la CAVEC sont clairs et pragmatiques, à savoir :
 - Une qualité de service aux adhérents considérablement améliorée par une nette diminution des délais de traitements des dossiers et des demandes
 - Une gestion rigoureuse, performante et de qualité
 - Une organisation adaptée à l'activité de la caisse, souple, polyvalente et tournée vers le service aux adhérents
 - Des processus de gestion optimisés, clairs et formalisés
 - Des risques totalement identifiés et maîtrisés
 - Un Système d'information performant, modulaire, et évolutif qui répond à l'ensemble des besoins de la caisse et de ses adhérents
 - Une gestion globale des activités conforme au cadre réglementaire, proactive et performante
- Cette démarche obtient **l'avis favorable de la Tutelle** et converge avec les préconisations des rapports de la MNC et de l'IGAS



2014-2015 : 1^{ères} réalisations

Réalisations	Périodes
Acquisition du futur siège social	15/11 au 18/12/14
Mise en place d'une équipe projet	depuis 15/12/14
Audit des données de la CAVEC au sein des systèmes d'information du groupe BERRI	21/11/14 au 20/03/15
Préparation du plan d'aménagement des locaux	15/01 au 15/03/15
Mise en place d'une organisation pour le lancement et le suivi des appels d'offre	depuis 15/01/15
Mise en place du cadre de partenariat avec l'UGAP	depuis 15/01/15

Lancement des chantiers :

- Logistique
- Qualité de données et de l'information
- Rédaction du CCTP pour le futur système de gestion métier
- Etude des processus de la gestion de la comptabilité CAVEC
- Communication
- Base de Connaissance et Notes de Procédures...



Evolution de la CAVEC - 2015

- **Le 24 mars 2015**, les 36 élus du Conseil d'Administration, tous experts-comptables ou commissaires aux comptes, ont voté l'autonomie de la caisse, en se dotant d'un nouveau directeur et d'un nouveau siège social
- L'autonomisation est lancée et composée de 3 phases :
 - Phase 1: CAP 48bis - Installation au 48bis rue FABERT
 - Phase 2: CAP 12/15 - Stabilisation, Autonomisation Mutualisation
 - Phase 3: CAP 2017 - Amélioration, Optimisation et Structuration
- **Le 6 juillet 2015** : la CAVEC s'installe au 48bis
- 65 ans après sa création, la CAVEC, forte d'un modèle économique performant, **a fait le choix de devenir autonome, afin de pouvoir devenir une institution responsable et engagée, en se tournant vers une offre de services modernes et innovants.**



Evolution de la CAVEC - 2015

Depuis la mise en place de sa première organisation autonome, les premiers résultats obtenus sont les suivants :

Taux de réponse aux appels des assurés :

- 98% (contre en moyenne 40% avant)

Délai d'ouverture et traitement des courriers :

- 5 jours (contre 30 jours en moyenne auparavant)



CAVEC, une histoire d'avenir

Nos
objectifs
pour
cette
nouvelle
structure

- **Une caisse de services et d'excellence, avec :**
 - Une gestion rigoureuse et performante
 - Une organisation souple et polyvalente, tournée vers le service aux assurés
 - Des risques identifiés et maîtrisés

CAVEC, une histoire d'avenir

Cavec



Merci de votre attention